



4^{EME} COMITE TECHNIQUE DU 2^{EME} « PAPI »

REUNION DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2017

TONNERRE – LOCAUX DU SMBVA

COMPTE-RENDU

ETAIENT PRESENTS (8) :

BONNET Fabrice – DDT89, Chef de Service Forêt, Risques, Eau et Nature (SEFREN)
BESSON Jérôme – DDT10, chargé de mission Risques et Crises
BERTHET Ophélie – DDT21, responsable unité Risques Naturels et Hydrauliques
GENTIT Christelle – DREAL BFC, chargée de mission bassin Seine-Normandie
BRUNELLE Joanna – DRIEE SPC, responsable de l'unité Prévision des Crues et des Inondations
REIGNER Jérémy – EPTB SGL, Animateur PAPI d'intention de la Seine Troyenne
DUPLAN Kévin – SMBVA, Chargé d'études hydromorphologie
NUTI Guillaume – SMBVA, Animateur PAPI

ETAIENT EXCUSES (5) :

PHILIPPE Marc – DREAL BFC, chef du Département Hydrologie, Gestion Quantitative
MOËS Matthieu – AESN, chef d'opérations Rivières
PAYER Sophie – Région Grand Est, adjointe au chef du Service Eaux et Milieux Aquatiques
MORASSI Benjamin – Troyes Champagne Métropole, chargé de missions trame hydraulique
BUCHAILLOT Lauriane – SMBVA, Directrice

ORDRE DU JOUR :

1. Avancement du modèle hydraulique et des résultats cartographiques :

- a) disponibilité du LIDAR en Côte-d'Or,
- b) articulation avec les plateformes régionales et nationales (Viginond / Observatoire de l'hydrologie BFC / Géorisques ...),
- c) discussion sur le caractère diffusable des contenus et des cercles de diffusion.

2. Préparation du COPIL du 5 octobre :

- a) point d'avancement à 2 ans,
- b) bilan des avancées des actions 2017,
- c) programmation et calendrier 2018,
- d) arbitrage et adaptation de certaines actions.

3. Point sur le recrutement du chargé de mission « hydrologie de bassin versant » et articulation de la mission avec le PAPI.

4. Financements (notamment FEDER Plan Seine)

Tour de table : présentation des participants.

Joanna BRUNELLE ne pouvant se déplacer est présente au téléphone. Le déroulement de la réunion s'appuie sur le support de présentation.

I. Avancement du modèle hydraulique et des résultats cartographiques

1) Action 1.1 : Modélisation hydraulique

Sujet	Synthèse des informations	Questions
<i>MNT Côte d'Or et Aube</i>	<p><u>Côte-d'Or</u> : les données sont reçues à la DREAL et seront envoyées sous peu au SMBVA.</p> <p><u>Aube</u> : sur l'Armanche, les vols ont été faits en février, les données ne seront donc pas disponibles avant environ 1 an (validation technique = le plus long)</p>	
<i>Validation technique du calage du modèle sur la partie Tronchoy-Migennes</i>	<p>Avant de lancer des simulations en nombre pour diffusion, le comité technique doit valider les résultats de calage (méthode employée, résultats de calage sur les crues). L'animateur du PAPI s'engage à envoyer les éléments avant fin novembre afin que les membres du COTECH puissent étudier les résultats et se prononcer.</p>	<p>Quelle condition aval pour la confluence ?</p> <p>➔ Les résultats du modèle de l'Yonne (venant d'être validés) seront pris comme condition limite aval</p>
<i>Avancée du modèle sur la partie A2-AT (Armançon2-Aisy-Tronchoy)</i>	<p>Les ouvrages sont tous entrés. Le calage avec la crue non débordante de février 2016 est en préparation.</p> <p>Le calage débordant sera fait avec la crue de mai 2013.</p>	<p>Echéance pour tronçon terminé ?</p> <p>➔ L'objectif est d'avoir les tronçons Aisy-Tronchoy et Tronchoy-Migennes validés avant la fin de l'année 2017.</p>
<i>Exemples de rendus</i>	<p>Trois types de rendus sont exposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartes fixes (cartes des zones inondables pour un pas de débit constant), - Animation dynamique de propagation de la crue, - Comparatif semi-dynamique avant/après. <p>Les différents usages associés sont listés dans le tableau ci-dessous (base de travail non exhaustive).</p>	<p>Attention à l'échelle d'affichage et de zoom possible.</p> <p>L'ajout d'un hydrogramme dynamique est nécessaire pour mieux comprendre la corrélation débit / zones inondées.</p>

Utilisation Type de rendu	Gestion de crise	Communication			
	Maire / Préfecture	Élus	Citoyens	Grand public	Gestionnaires de réseaux (routes / énergie...)
Carte fixe	Avec enjeux	Urbanisme	Information (DICRIM)	Salons / expositions / conférences thématiques	Autodiagnostic
Animation dynamique de propagation de la crue	Non pertinent	Compréhension fonctionnement crue			Non pertinent
Comparatif semi- dynamique avant/après	Non pertinent			Avec repères de crue	Non pertinent

2) Action 1.2 : communication et site internet

Sujet	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Pertinence nouveau site Internet</i>	Le site actuel du SMBVA est globalement satisfaisant (forme). Le blog nouvellement créé permet de diffuser des informations « en flux » mais pourrait aussi proposer des pages « fixes » sur des sujets précis. Il apparaît important de faire le lien entre GEMA et PI et donc de ne pas dissocier la communication PAPI de celle du SMBVA.	
<i>Cartographie en ligne et supports de communication</i>	L'architecture du site actuel du SMBVA ne permet pas l'insertion aisée de nouveaux formats de communication (SIG, vidéos...) Toutefois, un nouveau site engendrerait des coûts et des délais importants.	L'intégration de supports pré-formatés et/ou de liens vers des plateformes existantes (IDEO-BFC, EPISEINE par exemple) apparaît pertinente.
<i>Articulation avec les plateformes nationales et régionales</i>	La volonté de ne pas multiplier les sources d'information est formulée. Toutefois, une information ciblée au grand territoire du bassin de l'Armançon est nécessaire pour la culture du risque et pour mettre en valeur les actions du PAPI.	

3) Action 1.3 : communication et culture du risque

Sujet	Synthèse des informations	Questions / remarques
Sortie Nature du 19 juillet 2017	La principale action menée en 2017 a été la sortie en partenariat avec le CIE Othe et Armance à Ervy-le-Châtel. Environ 20 participants de 7 à 77 ans. Au programme lecture de paysages et vie de la rivière. Le succès et les bons retours des participants encouragent à renouveler ce type d'actions.	
Types d'actions à réaliser Pour les élus	La communication envers les élus doit s'axer sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle et la responsabilité des élus en gestion de crise (clarification des rôles suite à la GEMAPI), - Comment et quand organiser des réunions publiques pour les PCS, - Les outils d'aides à décision (Vigicrues / APIC - Vigiflash / info hautes eaux ...), 	Des conférences thématiques sur chacun des secteurs du SMBVA seraient intéressantes (élus déjà impliqués, facilité de déplacement et adaptation aux contextes locaux...) ¹ . L'EPTB SGL a l'expérience d'organisation de tels évènements.
Types d'actions à réaliser Pour les riverains	Le bulletin communal reste le seul média local lu par le plus grand nombre. → Préparer des articles types ou des feuillets à insérer sur des différents thèmes. Comme pour le site internet, une communication liée GEMA-PI est à privilégier, associée à la communication du SMBVA → plus grand tirage de la lettre d'info du SMBVA et distribution aux communes / associations partenaires pour consultation	Les riverains seront touchés et sensibilisés lors des réunions bisannuelles de présentation du PCS (nécessité de relancer les communes).

4) Action 1.4 : opération Memo'Risks et sensibilisation des scolaires

Sujet	Synthèse des informations	Questions / remarques
Memo'risks	L'EPTB SGL ne pourra pas aider à la réédition des supports pédagogiques « Quand la Terre Gronde ». L'objectif est de débiter l'opération Memo'risks avant la fin du PAPI (2ans minimum de suivi).	
Gradation : débiter par quelques classes de primaire / collège	Vu l'investissement (financier et temporel) et l'inertie de l'Education Nationale pour Memo'risks : <ul style="list-style-type: none"> - commencer par cibler quelques établissements en 2018 en associant des élus moteurs sur des communes importantes, - des contacts avec le Rectorat et les établissements devront être établis rapidement (fin 2017). 	

¹ Les conférences thématiques pourraient aborder tous les aspects de la compétence GEMAPI que le SMBVA possède depuis le 1^{er} janvier 2017. Aussi, ces conférences pourraient être organisées par sous-bassin versant, au gré des connaissances acquises et des opérations menées par le SMBVA. Par ailleurs, ces conférences thématiques pourraient être l'occasion afin de que des acteurs tiers du SMBVA intervienne (services de l'État, communes, autres collectivités territoriales, etc.). [J.REIGNER EPTB SGL]

5) Action 1.5 : Repères de crues

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Mise en valeur repères mai 2016</i>	Il faut profiter du savoir-faire de l'animateur ainsi que du matériel disponible pour valoriser ces repères. La commande de nouveaux macarons sera donc effectuée en 2018 (comprenant aussi les 15 macarons erronés de la Brenne).	

6) Action 2.1 : Information Hautes-Eaux

L'action est réalisée en continu mais l'année 2017 n'a pas connu de déclenchement du dispositif sur la Brenne.

L'étude de faisabilité du déploiement d'un dispositif similaire sur l'Armançon sera un des sujets abordés par le chargé de mission hydrologie de bassin versant, aidé de l'animateur du PAPI.

7) Action 3.1 : Automate d'appel en masse

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Démarche suivie</i>	Les deux co-financeurs de l'action (FEDER et Région) ne pouvant plus participer à cette action « gestion de crise », un questionnaire a été envoyé aux 267 communes et 14 EPCI-FP afin de mieux cerner leurs besoins. Les résultats montrent une faible part de communes dotées d'un PCS (condition nécessaire à la mise en place de l'automate). De plus un automate s'avère lourd d'utilisation pour les petites communes.	L'automate relève de la commune et de l'organisation de ses services. La mise à disposition des cartes de ZIP est le rôle du PAPI et du SMBVA.
<i>Arbitrage du SMBVA</i>	Vu les tarifs estimés (30 000€ mise en place / 40 000€/an), le bureau syndical proposera au comité syndical du 04 octobre de ne pas donner suite à cette action. Une adaptation technique (petites communes) et un accompagnement pour le CCTP d'un automate (grandes communes) pourront être proposés.	La technique éprouvée d'1 élu muni d'un porte-voix par secteur reste celle qui fonctionne le mieux lors d'une inondation !
<i>Diriger l'action PAPI vers les PCS</i>	Le suivi de l'élaboration des PCS prend du temps (1 ETP à la DDT10). Le PAPI pourrait pousser les communes à mettre à jour ou créer leur PCS (rejoint l'action de communication 1.3 via les conférences thématiques).	

8) Action 3.2 : Sensibilisation des élus et gestion de crise

Peu de sollicitation du terrain. En plus de la diffusion du compte rendu de l'action « automate d'appel », des conférences thématiques pourront être organisées (cf. action 1.3).

9) Action 4.1 : Cartographie des ZEC et préservation dans les documents d'urbanisme

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Doctrine R 111-2 (Code Urbanisme)</i>	Les DDT sont actuellement en charge de l'application de la doctrine à différents stades d'avancement et des doctrines souvent différentes par département. La DREAL BFC travaille à l'harmonisation des doctrines. Les rendus ne sont pas attendus avant 1 an sur la nouvelle grande région.	
<i>Place de la CLE de l'Armançon</i>	Sur l'urbanisme, la CLE a sa place pour veiller à ce que l'Etat soit homogène et cohérent dans ses prescriptions sur les trois départements du BV de l'Armançon. L'action peut attendre la publication des cartes issues du modèle ainsi que l'avancée des services de l'Etat sur ce sujet → Planning 2019	Le syndicat DEPART de Troyes a publié (action 4.1 du PAPI d'intention de la Seine troyenne) une étude présentant différents leviers d'intégration du risque d'inondation dans les docs d'urbanisme (SCOT, PLU, carte communale). Objectif : montrer la pertinence des docs d'urba. face aux risques d'inondation => sensibiliser les élus (envoyé avec le CR).

10) Action 4.2 : Suivi des dossiers d'autorisation – avis du SAGE

Peu de dossiers sont présentés. Aucun aménagement en zone à risque n'a été traité pour l'instant.

11) Actions 5.1, 5.2 et 5.3 : Réduction de la vulnérabilité

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Méthodologie</i>	Troyes Champagne Métropole (TCM) termine une méthodologie de pré-diagnostic : elle sera disponible à partir d'octobre et pourra aider le stagiaire. Un nouvel arrivant à la DREAL BFC se consacrera à la réduction de vulnérabilité. Les CCI peuvent aider à cibler les entreprises et à les contacter.	Les CCI et syndicats professionnels peuvent être de bons relais de communication pour avertir et motiver les entreprises.
<i>Contenu du stage</i>	La mise à jour de l'état des lieux (l'actuel date de 2007 et 2010) des établissements en zones d'aléas. Le ciblage suivant est pressenti en termes de priorisation : Gestionnaires de réseaux > Entreprises -ERP > Habitations Il est important qu'une personne à temps plein prenne en charge cet axe.	Cet axe est prioritaire pour l'Etat. La réduction de vulnérabilité, au cœur de la stratégie du PAPI 2, est la raison de sa labellisation.
<i>Cofinancement des diagnostics</i>	/!\ Le fonds Barnier n'est accessible qu'aux entreprises de moins de 20 salariés (50% de subvention). Le fonds FEDER pourrait être appelé sous réserves de disponibilité des crédits et des seuils d'éligibilité (23 000 € de subvention par an et par action).	

12) Action 6.1 : Ralentissement dynamique des écoulements

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Méthodologie</i>	L'EPTB SGL informe qu'il existe trois études pouvant aider à l'établissement de la méthodologie : hydromorphologie sur le bassin de la Seine (Troyes Champagne Métropole par Hydratec & Prolog'Ingénierie) / remontées de nappes et réseau karstique (BRGM) / érosion-ruissellement (Contrat Global Sequana par le syndicat mixte Sequana). La DDT de la Marne a aussi réalisé une modélisation des ruissellements viticoles.	
<i>Evolution de l'action</i>	Le Ministère a accepté que la mission « hydrologie de Bassin versant » réalisée en interne (voir ci-après) puisse avancer l'action sur un territoire plus conséquent que celui initialement ciblé (bassin de l'Oze). L'animateur du PAPI encadrera techniquement la mission.	

13) Action 6.2 : Restauration et optimisation des Zones d'Expansion des Crues (ZEC)

<i>Sujet</i>	Synthèse des informations	Questions / remarques
<i>Adaptation du plan de charge</i>	Initialement prévu dans le plan de charge de l'animateur PAPI, l'étude de faisabilité de zones potentielles sera prise en charge par l'agent « hydromorphologie » du SMBVA. La passation de la prise en main logicielle sera faite sur ces cas concrets.	
<i>Méthodologie</i>	L'EPTB SGL a élaboré une méthodologie de priorisation et hiérarchisation dans le cadre du PAPI francilien : des éléments pourront être repris pour gagner du temps. De plus, une étude commandée par MM. VALLS et CARENCO suite aux crues de juin 2016 revient sur les zones déjà étudiées et leurs rôles sur l'écrêtement des crues à Paris. Un rendu est attendu d'ici la fin d'année (DRIEE IdF).	

II. Bilan Planning 2017 et Programmation 2018

a) Calendrier prévisionnel et avancée

On note une augmentation du temps passé à l'animation du programme et au fonctionnement du syndicat, au détriment du temps passé à la modélisation hydraulique. Les membres proposent de ventiler différemment le temps passé à animer les réunions de formations des élus (partie « fonctionnement syndicat » vers « communication » et « animation »). Les autres répartitions correspondent peu ou prou au planning prévisionnel 2017.

Les membres du comité technique expriment leur inquiétude concernant la modélisation en Côte d'Or. En effet, c'est le manque d'informations concernant les emprises des crues en Côte d'Or qui a déterminé l'articulation du PAPI de l'Armançon autour d'une modélisation hydraulique. Si à l'issue du Programme, seule la partie icaunaise déjà dotée de PPRI et de cartes d'aléa relativement précises peut profiter des cartes de modélisation, le PAPI aura été un échec. De plus, vu l'articulation des actions autour des résultats du modèle (rappelé en fin de CR), le retard ou non aboutissement dans la modélisation impacte directement un nombre important d'actions essentielles (réduction de vulnérabilité ou PCS par exemples).

b) Plan de charge 2018 et priorisation

Le plan de charge présenté compte 234 jours (sur 220 jours maxi.). Des priorisations avec reports ou annulation d'actions sont indispensables (synthèse dans le tableau ci-contre).

- La prise en charge par le pôle rivière du SMBVA de l'action 6.2 permet de passer de 25 jours à 7 jours.
- L'action 4.1 (ZEC et urbanisme) peut être décalée en 2019 (économie de 13 jours).
- La création d'un nouveau site internet pour la communication du PAPI n'étant pas jugée nécessaire, compensée par une intégration d'autres contenus sur le blog et le site du SMBVA, une économie de temps de 18 jours est possible.
- Une partie du bilan à mi-parcours du PAPI pourra être traitée début 2019 (économie de 10 jours) et pourra profiter de la méthodologie employée pour le bilan du PAPI d'intention de la Seine troyenne, proposée par l'EPTB SGL.

Cela dégage finalement 88 jours pour la modélisation (Côte d'Or + simulations).

<i>Bilan - Actions - Plan charge 2018</i>	Initial (j)	post COTECH (j)
Modélisation hydraulique	37	88
Site internet PAPI	24	6
Information / Communication	14	14
Repères de crues	5	5
Mémo'Risks	6	6
Soutien expertise technique	8	8
Gestion de Crise	8	8
Information des outils de crise	3	3
Prise en compte des ZEC dans documents d'urbanisme (hors PPRI)	13	0
Réduction Vulnérabilité (encadrement stagiaire)	13	13
Ralentissement dynamique, ruissellement (encadrement Hydrologie de BV)	12	12
Restauration de ZEC	25	7
Gestion du poste	66	50
TOTAL	234	220

III. Recrutement chargé de mission hydrologie de bassin versant

Le recrutement d'un chargé mission pour 2 ans a été lancé fin août et des entretiens conduits le 14 septembre en présence des deux cofinanceurs (AESN et Etat – DDT 89). L'arrivée effective serait avant la mi-octobre 2017. Issu d'un financement croisé complexe articulant ruissellement, risque inondation, qualité de l'eau et agriculture, l'étude des 6 secteurs (sous bassins versants caractéristiques) permettra d'établir une méthodologie de diagnostic et des propositions d'aménagements transposables sur d'autres BV. Cette mission s'appuiera sur une campagne de mesures (débits et qualité) sur deux grands sous bassins versants insuffisamment instrumentés (Louesme et Cléon) qui **devra être lancée dès l'arrivée du chargé de mission**.

IV. Plan de financement

Comme présenté dans le diagramme du support de présentation, le non-accès aux fonds FEDER Plan Seine met en difficulté le SMBVA notamment dans l'animation du PAPI (30% supplémentaires soit 108 000€ sur 6 ans).

- Les financements BOP181 sont bloqués à 40% du montant total.
- L'AESN pourrait cofinancer les axes 1 et 6 comme cela est prévu pour le futur PAPI de la Seine troyenne² (à confirmer). Sachant qu'une grande partie de la mission hydrologie de BV, rentrant dans l'axe 6, est déjà subventionnée par l'AESN.
- Une relance des services et demande de dérogation pour accéder aux fonds FEDER est à privilégier (DDT89).

² Dans le cadre de son 10^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peut financer certaines actions de l'axe 1, en dehors d'actions situées en zones urbaines denses. Les modalités d'intervention sont présentées dans le Programme. Concernant les actions de l'axe 6, des financements jusqu'à 80% sont possibles. Elles concernent majoritairement les actions relatives à la restauration, la préservation des ZEC, l'arasement partiel ou total d'ouvrages faisant obstacles à l'écoulement, etc.

Conclusion :

Ce comité technique a permis de passer en revue les 16 actions du PAPI en faisant un point sur leur avancement, les points de blocages et les adaptations possibles. Des arbitrages ont été proposés pour être présentés en COFIL le 5 octobre 2017 notamment :

- L'association de la communication GEMA et PI, ainsi que PAPI / SMBVA pour montrer leur articulation,
- La mise en valeur des repères de la crue de juin 2016,
- L'abandon de la mise en place d'un automate d'appel en masse,
- Le renfort sur les actions 6.1 et 6.2 d'un chargé de mission et du pôle rivière du SMBVA, ainsi qu'un stagiaire de fin d'études sur l'axe 5,
- L'adaptation du plan de charge 2018 permettant de dégager du temps nécessaire à finaliser la modélisation hydraulique avant la mi-parcours.

Toutefois, des points restent à conforter :

- Valider le calage du modèle avant le lancement de simulations et la diffusion de rendus (une note sera envoyée aux COTECH avant fin novembre),
- Accentuer la communication envers les élus (PCS, outils d'aides à la gestion de crise, rôle du maire et GEMAPI...),
- Avancer dans les actions de réduction de vulnérabilité (Priorité Etat),
- Etudier le renforcement du financement de la part de l'Agence de l'eau,
- Enfin, terminer la modélisation sur les tronçons de Côte d'Or où les informations manquent fortement (Priorité Etat).

De nombreuses études rassemblées par l'EPTB SGL seront utiles aux différentes missions (notamment sur des aspects méthodologiques).

Le COFIL du 5 octobre 2017 aura pour but de valider ces propositions et de se prononcer sur les stratégies de communications (fonds de cartes, diffusion, identification des enjeux ...).

Votre interlocuteur

S.M.B.V.A

58 ter, rue Vaucorbe
89 700 TONNERRE
☎ : 03.86.55.97.02

Guillaume NUTI

☎ : 06.01.72.32.06
✉ : papi@bassin-armancon.fr



ARTICULATION DES ACTIONS DU PAPI DE L'ARMANÇON

